

Weronika Lesiak

Université de Łódź

 <https://orcid.org/0000-0003-2361-557X>

weronika.lesiak@edu.uni.lodz.pl

Les correspondances entre la fiction et la non-fiction dans l'œuvre de Camille Pert

RÉSUMÉ

Des réflexions sur la théorie de l'art d'écrire accompagnent souvent l'œuvre du tel ou tel écrivain. Camille Pert s'inscrit dans cette tendance de manière singulière ; son vif intérêt pour les questions sociales l'induit à consacrer plusieurs pages au travail de la femme, aussi bien qu'au sujet de son statut dans le mariage. Notre analyse portera sur les correspondances entre la vision de la femme dans des espaces publics et privés envisagée dans un travail théorique de Pert – *Le Bonheur conjugal* – et sa mise en œuvre dans les romans choisis de l'auteure (*Vénale*, *Leur égale*, *L'Autel* et la série de *La Petite Cady*). On s'intéressera également à la forte présence de la composante didactique, vue dans le contexte de l'ambiguïté générique propre à l'œuvre de Pert.

MOTS-CLÉS – femme, mariage, XIX^e siècle, maternité

The Correspondences Between Fiction and Non-Fiction in the Work of Camille Pert

SUMMARY

Reflections on the theory of the art of writing often accompany the work of a writer. Camille Pert can be considered a particular representative of this trend; her keen interest in social issues led her to devote several pages to women's work and to women's status in marriage. Our analysis will focus on the similarities and differences between Pert's vision of women's role in public and private spaces as expressed in one of her how-to-books *Le Bonheur conjugal* – and her novels *Vénale*, *Leur égale*, *L'Autel* and *La Petite Cady* series. We will also explore the significant didactic component that prevails in Pert's oeuvre, which is marked by generic ambiguity.

KEYWORDS – woman, marriage, 19th century, maternity



© by the author, licensee University of Lodz – Lodz University Press, Lodz, Poland. This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution license CC BY-NC-ND 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>)

Received: 15.12.2024. Revised: 14.03.2025. Accepted: 10.04.2025.

Funding information: Université de Łódź. **Conflicts of interests:** None. **Ethical considerations:** The Authors assure of no violations of publication ethics and take full responsibility for the content of the publication. **The percentage share of the author in the preparation of the work is:** 100%. **Declaration regarding the use of GAI tools:** not used.

La vie et l'art s'entrelacent constamment et le champ littéraire n'y fait pas exception ; bien évidemment, certains écrivains s'inspirent du réel afin de créer la fiction, tandis que les autres utilisent l'art plutôt comme un moyen d'influencer la réalité. En effet, les correspondances entre les deux sphères sont impossibles à ignorer. Ce phénomène émerge de façon particulière dans le cas des manifestes, d'*artes poeticae* ou des esquisses théoriques portant sur des questions extra-littéraires. Ce type de travaux non seulement semble lier le mieux la figure d'écrivain à sa création et, en même temps, à ses idées artistiques, politiques ou sociales, mais, puisqu'il est souvent « à la fois un programme et sa mise en œuvre »¹, il constitue aussi un point de référence pour toute l'œuvre postérieure de leurs auteurs. On peut ainsi retracer leurs idées avec plus de précision. Si Hugo demande la destitution de vieilles règles au théâtre dans la préface d'*Hernani* ou si, plus d'un siècle plus tard, Sartre envisage la figure d'écrivain engagé, en tant que destinataires de leurs œuvres, nous pouvons estimer s'ils ont réussi à réaliser leurs propres concepts.

Toutes les remarques que l'on vient de faire semblent s'appliquer, dans une certaine mesure, à la création littéraire de Camille Pert. Écrivaine, journaliste, mais surtout une observatrice vigilante de son siècle, Pert ne reste pas indifférente aux questions sociales. Dans son œuvre romanesque aussi bien que dans ses écrits non-fictionnels, l'auteure revient toujours à la condition de la femme dont elle souligne les spécificités découlant de l'ordre social figé. Notre article portera sur les correspondances entre la vision de la femme dans des espaces privés envisagée dans l'un des travaux de Pert – *Le Bonheur conjugal* – et sa mise en œuvre dans les romans choisis de l'auteure. Quoiqu'il soit difficile de parler de l'influence proprement dite avec la création romanesque antérieure au *Bonheur conjugal*, nous avons toutefois choisi d'en analyser quelques exemples afin de vérifier si et comment la réflexion critique de Pert se développait au fil des années. L'aspect didactique vu dans le contexte de l'ambiguïté générique propre à l'œuvre de Pert nous intéressera également.

1. La question du mariage

Très grande, très droite, roide comme une statue qui se raidit, la face douloureuse et vibrante [...] elle traverse les bureaux de rédaction, les maisons d'éditions, la ville et la vie à grands pas, sans se retourner, presque sans arrêter. [...] Et un jour quelqu'un se trouve, un de ces êtres qui, par grâce d'état, connaissent tout le monde, pour vous dire : « C'est Camille Pert » – « Ah ? beaucoup de talent... Qui est-ce ? » Le monsieur qui sait tout est obligé d'avouer. « On ne sait pas ». Et Camille Pert rentre dans son mystère et dans son labeur².

¹ C. Abastado, « Introduction à l'analyse des manifestes », *Littérature*, 1980, n° 39, p. 5.

² E. La Jeunesse, *Le Journal*, 24 avril 1898, p. 1.

En effet, Camille Pert revêt un aspect mystérieux devant son époque ainsi que devant le lectorat contemporain ; on ne retrouve pas beaucoup d'informations à son propos. Vêtue de noir³, très succincte dans des commentaires publics⁴, elle garde bien son énigme. C'est principalement grâce à son œuvre qu'on peut la connaître de plus près. En effet, sa création est imprégnée de certains motifs récurrents, quoique abordés sous des angles différents. Parmi ces motifs, il paraît que Pert « a particulièrement étudié les questions conjugales »⁵.

Le Bonheur conjugal, comme le suggère son titre, traite principalement des moyens à atteindre la joie et la satisfaction dans le mariage. Conçu partiellement comme un guide⁶ ayant pour but de « préserver des jeunes filles se lançant dans l'existence sans aucune science du mariage »⁷, le livre constitue aussi une présentation des quelques types récurrents d'unions conjugales repérés par Pert. La plupart des entrées est illustrée par des histoires narratives, inspirées par les expériences de jeunes protégées de l'auteure⁸. Or, une ressemblance particulière se dresse entre la typologie établie par l'écrivaine et les motifs issus de quelques de ses romans : *Vénale* (1892) et *Leur égale* (1899), qui sont antérieurs au *Bonheur conjugal* (1905), ainsi que *L'Autel* (1907) et le cycle *La Petite Cady* (1909-1926) qui suivent sa parution. Nous allons analyser ces correspondances plus profondément.

³ *Ibid.*

⁴ Cf. L'enquête de *L'Alliance universelle* du 1^{er} mars 1936 proposée aux écrivains sur les questions suivantes : « 1. Votre opinion concorde-t-elle toujours en ce qui concerne votre propre œuvre, avec celle du public ? 2. Quelle a été votre plus grande joie et votre plus grande déception littéraire ? 3. Croyez-vous à la chance en littérature ? ». Cf. aussi l'enquête de *La Plume* du 1^{er} juin 1901 sur le mariage : « 1. L'opinion sur le mariage tel qu'il est pratiqué en France à l'heure actuelle. 2. Quelles sont les réformes qui leur semblent les plus urgentes et les plus facilement réalisables. 3. Si le mariage, c'est-à-dire l'union légalisée de l'homme et de la femme, est indispensable au bon fonctionnement d'une société ; et, par voie de conséquence, si l'on peut prévoir ou si l'on doit souhaiter l'avènement de l'union libre, c'est-à-dire de l'union n'ayant d'autre règle que l'accord de deux volontés et ne demandant aucune consécration à la loi » à laquelle Pert répond essentiellement que « les questions que pose *La Plume* sont tellement graves qu'[elle] ne [s]e sen[t] pas la force de les résoudre dans les quelques lignes accordées généralement à ce jeu d'esprit de demandes et de réponses ».

⁵ *Annuaire des gens de lettres et des dessinateurs*, 1^{er} janvier 1905, p. 24-25.

⁶ En effet, il nous semble que c'est le mot juste pour classer ce travail. Généralement, *Le Bonheur conjugal* est structuré comme une étude menée par Pert et basée sur des observations de son environnement et sur ses propres expériences qu'elle entrelace avec de petites histoires de la vie réelle rédigées dans un ton bavard. Du fait de son contenu didactique, nous pouvons dire que, d'une certaine manière, ce travail est un recueil de conseils pour une jeune femme (ou même pour les femmes en tant que mères, tantes, amies ou tuteurs).

⁷ Avant-propos de Camille Pert au *Bonheur conjugal*, Paris, Simonis Empis, 1905, p. 3. Pour les citations suivantes, l'abréviation *BC* suivie du numéro de la page entre parenthèses renverra à cette édition.

⁸ D'ailleurs, Pert y apparaît souvent en tant que participante ; pourtant, nous pouvons seulement deviner à quel point il s'agit de son autocréation.

En dépit des « vieillards désillusionnés et des moralistes grincheux » (BC, 44), Camille Pert déclare fermement que « le mariage d'amour est celui qui offre le plus d'espoir de bonheur et assure au moins des joies certaines » (BC, 44). Pour l'auteure, les moments de vrais sentiments entre les époux semblent porter une valeur autotélique, même si, très souvent, « les circonstances extérieures entourant les mariages d'amour sont fâcheuses » (BC, 44). Elle décrit ensuite l'histoire d'une jeune femme qui, malgré les protestations de la part de sa famille, épouse un homme chétif et sans argent. Le couple s'aime profondément et, bien qu'ils mènent une vie marquée par la maladie et la pauvreté, huit années d'amour qu'ils connaissent avant que le mari ne meure, leur semblent « le lot le plus beau qui puisse échoir à une existence humaine » (BC, 54). Cette vision romantique paraît issue du roman populaire ; en effet, la description d'un amour contrarié, motif fréquent pour ce genre⁹, frappe, au dire d'Olivier-Martin, « le plus fort possible l'imagination et la sensibilité du public »¹⁰.

Curieusement, la représentation du mariage d'amour dans les romans de Pert s'éloigne de cette image idéalisée et se montre, en revanche, pleine de désillusions. Germaine, l'une des héroïnes de *Vénale*, épouse un homme qu'elle aime et qui, de son côté, semble l'aimer aussi fortement. Pourtant, après l'accouchement, elle voit son mariage se transformer en une cohabitation de deux êtres étrangers l'un à l'autre. Pour combler le vide et satisfaire sa vanité, la jeune femme noue plusieurs relations amoureuses, y compris avec le fiancé de sa sœur, ce qui, tout compte fait, ne lui apporte aucune joie, mais la dépouille graduellement de sa moralité et mène à sa mort. Il reste à supposer si cette poursuite des satisfactions momentanées ne découle pas du phénomène psychologique de compensation¹¹ ; peut-être que Germaine cherche subconsciemment l'acceptation et l'amour, même moyennant des comportements malsains ? En fin de compte, Germaine ne retrouve pas de bonheur auprès de son mari ; pour elle, le mariage n'est qu'une garantie du statut ; grâce à lui, elle peut rester « Madame Watrin respectée, enviée et admirée par tout le monde »¹².

Plus de quinze ans après *Vénale*, dans *L'Autel*, Camille Pert adopte une position pareillement pessimiste envers le mariage d'amour. Son héroïne, Suzanne, incarne l'image d'une épouse « suspendue aux lèvres de son mari » (BC, 40) ; elle aime Ro-

⁹ P. Hustache, compte rendu du *Roman populaire français (1789-1914)* de J.-C. Vareille, *Romanisme*, 1994, n° 86, p. 121-122.

¹⁰ Y. Olivier-Martin, *Histoire du roman populaire en France, 1840-1980*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 13.

¹¹ S. Freud, *The Neuro-Psychoses of Defence*, p. 304-306.

<https://s3.amazonaws.com/arena-attachments/423697/5e2a3fb2d5db79593e4ec15448c36cc4.pdf>, consulté le 15.12.2024.

¹² C. Pert, *Vénale ou mœurs modernes*, Paris, éditeur Victor-Havard, 1892, p. 215-216. Pour les citations suivantes, l'abréviation *V* suivie du numéro de la page entre parenthèses renverra à cette édition.

bert et devient « sienne par la pensée comme par cœur »¹³. Au début, ils semblent heureux, mais, pareillement que dans *Vénale*, le mari s'éloigne de Suzanne après un avortement forcé mal fait dont elle subit les conséquences. Par ailleurs, son histoire paraît un amalgame de deux entrées du *Bonheur conjugal* qui se situent dans une autre partie du livre¹⁴ : l'une d'elles parle de la contraception douteuse qui mène à la dissolution de l'amour entre les époux (BC, 223-236) et l'autre concerne un mari arriviste qui force sa femme à faire un avortement (BC, 236-240) ; dans aucune l'épouse ne trouve la joie. Pour revenir à son œuvre romanesque, Camille Pert semble de nouveau réticente devant l'idée du mariage d'amour ; aussi bien dans *Vénale* que dans *L'Autel* le sentiment entre les époux ne peut pas endurer des transformations majeures et des problèmes émergeant dans la vie.

Cependant, la divergence d'opinions entre *Le Bonheur conjugal* et ces deux romans paraît frappante ; pourquoi Pert se montre-t-elle si optimiste dans son ouvrage théorique, lorsque ses romans indiquent le contraire ? Évidemment, *Vénale* et *L'Autel* vont au-delà du thème du mariage d'amour ; ils abordent aussi les questions sociales importantes telles que l'avortement, l'adultère où les mœurs des élites. Quoique ces deux romans comportent des éléments propres au roman populaire¹⁵, genre le plus souvent associé avec l'œuvre de Pert¹⁶, leur dénouement sombre n'apporte pas le soulagement attendu de l'idylle dans le mariage mais, au contraire, retentit comme un avertissement. Lorsque *Le Bonheur conjugal* est au fond un guide indiquant le chemin du succès matrimonial, les romans représentent tous les risques qu'on peut rencontrer le long de ce chemin. Il est probable que Pert, une observatrice perspicace de son époque, ait pris une décision consciente de sacrifier dans sa création romanesque l'idée du mariage d'amour, divergeant ainsi du genre populaire. Malgré la thématique apparemment sentimentale, ses histoires mettent en garde contre la vision utopique de l'amour et soulèvent la problématique sociale, ce qui les approche de l'idée de la littérature engagée au sens contemporain¹⁷.

En revanche, l'idée du mariage de convenance paraît subir un traitement un peu plus nuancé et subversif que celle du mariage d'amour. Dans *Le Bon-*

¹³ C. Pert, *L'Autel*, Société d'Éditions Littéraires et Artistiques, Paris, 1907, p. 7. Pour les citations suivantes, l'abréviation AL suivie du numéro de la page entre parenthèses renverra à cette édition.

¹⁴ À savoir, une partie consacrée au sujet de la fraude. C. Pert, *Le Bonheur conjugal*, op. cit., p. 211-240.

¹⁵ À savoir : une intrigue pleine de péripéties passionnantes, un recours à l'évocation des émotions, une division nette entre le bien et le mal (Cf. Y. Olivier-Martin, op. cit., p. 13).

¹⁶ Cf. R. Mesch, « *Femina, La Vie heureuse* et le "féminisme littéraire" de la Belle Époque » in *La Littérature en bas-bleus t. 3. Romancières en France de 1870 à 1914*, réd. A. Del Lungo, B. Louichon, Paris, Garnier, 2017, p. 65-75.

¹⁷ Nous comprenons ici l'engagement littéraire dans le cadre de la théorie de Jean-Paul Sartre, formulée au XX^e siècle. Pourtant, selon Sylvie Servoise, l'idée de l'engagement d'écrivain était un phénomène connu depuis des siècles. Elle retrouve une approche pareille à celle de Sartre chez Christine de Pisan (S. Servoise, *La littérature engagée*, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2023, p. 49).

heur conjugal, Pert prétend que grâce à « la patience, la philosophie, l'adresse et [à] la bonté » (BC, 70) la femme est capable d'être heureuse dans un mariage de convenance. Dans l'un des cas cités, un couple, complètement incompatible physiquement, réussit à lier un lien de complicité en se fixant un but commun. Cependant, Pert donne aussitôt un contre-argument à sa propre thèse en racontant une autre histoire anecdotique ; cette fois-ci, la femme se marie, enchantée par l'idée de l'entente intellectuelle, mais, avec du temps, elle se voit séparée de la vie cérébrale de son époux et, renfermée dans le foyer, elle devient « plus assujettie qu'une esclave » (BC, 87). Au bout du compte, elle ne trouve le bonheur que dans l'amitié avec quelqu'un d'autre.

Dans *Vénale*, Suzanne, la sœur aînée de Germaine, se marie par l'estime profonde qu'elle éprouve envers son futur époux. Pourtant, il n'est pas question de l'amour entre eux ; bien que Pert déclare que ce type d'union plus fréquemment « navigue paisiblement, sans heurts graves, sans peines extrêmes, et non sans douceurs fortuites » (BC, 70), pour Suzanne « le mariage semble plutôt la période des rêves brisés, tournant court » (V, 41). Effectivement, nous pouvons voir à quel point la jeune femme fait la privation d'elle-même afin d'éviter le conflit. Chaque jour, elle se résigne à « supporter gaiement l'irritante obligation de toujours céder, quel que soit son désir, quelque conviction que l'on ait » (V, 22). La seule satisfaction qu'elle connaît, se lie à la maternité ; en effet, la vie de Suzanne tourne autour de ses enfants et « leurs tendresses délicates lui dédommagent l'amicale froideur de son mari » (V, 24). Lui, de son côté, il l'estime, mais ne ressent aucune reconnaissance pour ses sacrifices ; à ses yeux, « elle ne fait que simplement son devoir de femme » (V, 24).

Vénale semble suggérer l'existence de la même constante qui devient encore plus apparente dans *Le Bonheur conjugal*. Or, il en ressort que la satisfaction dans le mariage de convenance ne vient pas nécessairement de la relation avec le mari, mais le plus souvent d'une autre source. Vu dans ce contexte, l'appel aux femmes à la transformation « en éléments de joie, de satisfaction ou de paix heureuse tout ce qui se trouve autour d'elles » (BC, 9) afin d'atteindre le bonheur, semble ne plus se limiter au mariage. Elles peuvent chercher à se réaliser à travers d'autres activités, fussent-elles la maternité, l'amitié ou la création artistique. En un sens, le cours que prend la pensée de Pert depuis *Vénale* l'approche ainsi des principes féministes du début du XX^e siècle. Comme le souligne Florence Rochefort, tous les activistes de l'époque « s'accordaient à ce que [la femme] puisse elle-même choisir sa voie et obtenir les moyens de son choix »¹⁸.

L'héroïne de *Leur égale* semble s'inscrire dans cette perspective ; bien que Thérèse perde l'homme qu'elle aime profondément au profit d'une femme « pas très

¹⁸ F. Rochefort, « La problématique féministe de la différence des sexes au tournant du siècle », in *EPHESIA. La place des femmes*, Paris, La Découverte, 1995, p. 338.

spirituelle, pas supérieure, mais aimante [et] douce »¹⁹, elle est capable de transformer son chagrin en activité sociale. Elle crée un journal intitulé *La Femme moderne* où elle propage l'idée de l'éducation et du développement personnel auprès de son lectorat féminin. Le travail journalistique de Thérèse non seulement lui permet de satisfaire ses ambitions didactiques en l'engageant dans la lutte pour le statut de la femme, mais, comme le fait remarquer Rachel Mesch, il devient aussi « un nouveau prisme [pour ses lectrices] par lequel elles pourraient désormais s'analyser elles-mêmes et prendre conscience de leurs capacités »²⁰. Néanmoins, les ambitions et les traits de caractère considérés comme masculins de Thérèse qui lui ouvrent la voie à l'auto-réalisation, la condamnent à la vie solitaire. En effet, dans *Leur égale*, la réconciliation de l'amour et de la vie professionnelle s'avère impossible. *Le Bonheur conjugal* renforce encore cette optique, proclamant que « la situation d'égale, de femme virilisée par ses occupations est peu favorable pour le développement de l'amour tel que le conçoivent la plupart des hommes » (BC, 172).

Effectivement, à l'époque, la question de l'accord entre l'auto-réalisation et l'amour était « l'une des plus graves qu'ait suscitées le mouvement féministe »²¹. Dans *Leur égale* comme dans *Le Bonheur conjugal*, Pert, elle aussi, semble suggérer que, pour le moment, la femme peut soit avoir la carrière, soit connaître l'amour. Pourtant, le souhait que « dans l'avenir [...] les égales de l'homme dans la vie et leur ménage se multiplient » (BC, 171) et qu'elles puissent se réaliser dans les deux sphères est toujours au centre de son œuvre. Moyennant chaque de ses romans et de ses travaux aux ambitions théoriques, antérieurs ainsi que postérieurs au *Bonheur conjugal*, elle souligne la nécessité des changements dans l'ordre social afin que le statut de la femme – célibataire ou mariée – soit respecté dans le contexte public et privé. Quoique Pert elle-même ne se proclame pas ouvertement féministe, elle est, bien évidemment, fréquemment considérée comme telle ; ayant été une auteure qui « expose les éléments de l'oppression féminine »²², elle s'inscrit dans le rang des esprits engagés pour l'amélioration de la situation sociale de la femme.

2. Féminisme conservateur (?) et la maternité

Néanmoins, malgré ses opinions progressistes concernant le rôle de la femme, Pert reste assez modérée, ne désirant aucun « bouleversement dans les mœurs de la société » (BC, 144). Nicholas White la considère comme représentant le

¹⁹ C. Pert, *Leur égale*, Paris, Simonis Empis, 1899, p. 224. Pour les citations suivantes, l'abréviation *E* suivie du numéro de la page entre parenthèses renverra à cette édition.

²⁰ R. Mesch, « *Femina, La Vie heureuse...* », *op. cit.*, p. 67.

²¹ L. Saluces, *Les Droits de l'homme*, 1^{er} avril 1899, p. 1.

²² J. Waelti-Walters, *Feminist Novelists of the Belle Epoque: Love as a Lifestyle*, Bloomington, Indiana University Press, 1990, p. 180.

féminisme conservateur, très enraciné dans les valeurs traditionnelles²³. Bien que nous ne soyons pas vraiment d'accord avec cette opinion, puisque son œuvre comporte aussi des éléments très progressistes en matière de la maternité, il est indéniable que le noyau de la vision de la mère chez Pert paraît peu révolutionnaire. Puisque cette question s'entrelace souvent avec celle du mariage, elle est bien présente dans *Le Bonheur conjugal*. Pert y souligne avant tout le dévouement de la femme dont « les devoirs les plus impérieux lui sont imposés par ses enfants » (BC, 274). Nous découvrons, entre autres, l'histoire d'une femme qui choisit de vivre en remords pour le bien de son enfant illégitime au lieu de confesser la vérité à son mari. En effet, Pert souligne la responsabilité de la femme et elle se montre particulièrement hostile aux mauvaises mères qu'elle juge une source de tous les dérangements possibles dans la vie adulte de leurs enfants.

Par contre, ce devoir traditionnel de la femme suppose aussi l'existence d'un concept bien plus moderne. Selon Pert, l'un des crimes les plus blâmables est de « donner jour à un être sans réfléchir à sa naissance, à son avenir, en de mauvaises conditions physiques et morales et si l'on n'est pas décidé à se donner à lui » (BC, 215-216). Ainsi, elle se déclare en faveur de la contraception non seulement au sein du mariage, mais aussi dans les relations libres, afin d'assurer la sécurité de chaque nouveau-né. Elle manifeste une approche pareillement novatrice envers la question du divorce : pour elle, ce sujet n'est controversé qu'à l'égard des enfants. Elle trouve que « le mari ou la femme qui en a la garde ne doit jamais se remarier »²⁴, puisque dans son expérience les enfants, « les pauvres sacrifiés ont été [toujours] horriblement malheureux »²⁵. Dans d'autres cas, elle admet le divorce sans réserve. Tout cela ne veut pas dire que Pert encourage l'excès sexuel ou le mariage sans réflexion ; elle demeure pourtant réaliste devant les mœurs du monde en progrès et, acceptant la marche en avant, elle veille à ce que les enfants naissent et se développent dans des circonstances sûres.

Ce mélange entre le traditionnel et le moderne se reflète bien dans sa création romanesque où le motif de la maternité semble sous-jacent. Thérèse exprime des opinions progressistes à ce sujet ; elle ne pense pas que ce soit juste de « soumettre l'adulte, l'individualisme formé, l'être de valeur à l'embryon » (E, 281). Pour elle, la maternité paraît contingente à la vie de la femme. Cependant, son approche moderne ne la prédestine pas à la satisfaction familiale. En revanche, Suzanne de *Vénale* trouve son bonheur dans l'amour pour ses enfants, tandis que sa sœur, Germaine, dépourvue d'instinct maternel, repousse son fils. Peut-être est-ce la conséquence d'une rancune subconsciente qu'elle éprouve envers ce petit dont la

²³ N. White, « Parallel Lives and Novel Series: French Women's Writing on Divorce from the Second Empire to the First World War », in *After Intimacy. The Culture of Divorce in the West since 1789*, Oxford, Peter Lang Verlag, 2007, p. 23.

²⁴ C. Pert, l'opinion à propos du divorce, *La Liberté*, 1^{er} novembre 1902, p. 1.

²⁵ *Ibid.*

naissance l'a éloignée de son mari ? L'héroïne de *L'Autel* n'a même pas de chance de devenir mère ; dans son cas, le refus de la maternité forcé par les autres la laisse malheureuse. Encore une fois, il semble que Pert traite ses œuvres de fiction comme une forme d'avertissement ; là où *Le Bonheur conjugal* instruit les femmes sur les devoirs de la mère et leur propose certains exemples à suivre, les romans découragent certains comportements et démontrent leurs conséquences les plus graves.

Dans cette perspective, la série de Cady constitue un couronnement intéressant des idées de Pert à propos du devoir de la femme envers ses enfants, de la formation de jeunes filles et du mariage. Conçue comme une étude ayant pour but de « prouver qu'une éducation jeunesse impose à l'âme la plus exquise les désordres et les fautes, les chutes et les actes les plus blâmables »²⁶, l'histoire de Cady s'offre comme un excellent exemple d'une formation d'enfance échouée. *Le Bonheur conjugal* donne des conseils comment s'en garder : « [l]e plus sage », dit Pert aux mères, « serait d'instruire son enfant, de développer son esprit et son âme le plus tôt possible » (BC, 24) afin d'éviter les dangers et les désillusionnements de la réalité. Or, la mère de Cady néglige ce devoir ; elle traite sa fille comme « un détail du ménage »²⁷ qui doit être toujours en ordre, plutôt que comme une personne à part. Elle ne lui concède jamais de caresses et si elle lui adresse la parole, c'est toujours avec des sarcasmes. Au lieu de s'occuper de la formation de Cady, elle ordonne seulement à son institutrice de « ne pas heurter les principes religieux fondamentaux » (PC, 57) pour ne pas déplaire aux gens du monde.

Par ailleurs, l'adolescence de l'héroïne est dérangée par les relations malsaines avec les deux parents ; elle retrouve la tendresse qui lui manque dans la relation avec la mère, auprès de son père et de ses collègues adultes. « Étrange et séduisante miniature de femme » (PC, 39), Cady se jette dans des connaissances impropres avec les hommes deux fois plus âgés qu'elle ; elle flirte avec eux devant son père, qui ne réagit que par le rire. Enfin, elle se marie avec Renaudin qui appartient au même cercle des amis. Pourtant, Cady ne peut pas retrouver le bonheur dans son mariage ; conçue ni par amour, ni par convenance, l'union avec Renaudin est un caprice d'un enfant gâté. Nicholas White suggère que Cady l'utilise afin de compenser pour la relation avec son père²⁸. Effectivement, leur rapport presque freudien où l'héroïne était comme « la petite femme de papa » (PC, 28) semble la pousser à chercher ailleurs l'amour quasi paternel pour ensuite repousser quiconque le lui donne, puisqu'il incite la haine qu'elle porte subconsciemment envers son propre père.

Il paraît indéniable que Cady mènerait une vie adulte saine si sa mère était plus présente pendant son enfance. Pert démontre de la sorte comment le crime de

²⁶ C. Pert, avant-propos au *Divorce de Cady*, Paris, La Renaissance du Livre, 1914, p. XII.

²⁷ C. Pert, *La Petite Cady*, Paris, La Renaissance du Livre, 1914, p. 18. Pour les citations suivantes, l'abréviation PC suivie du numéro de la page entre parenthèses renverra à cette édition.

²⁸ N. White, « Parallel Lives and Novels Series... », *op. cit.*, p. 81-82.

négligence pèse sur l'existence de Cady perdue dans les aléas de la vie. Avec plus d'instruction et de soins nécessaires, la jeune fille saurait, peut-être, maintenir des relations saines avec les hommes et les femmes malgré l'empreinte de son père.

3. Conclusion

Nous pouvons constater la présence des motifs récurrents dans la création romanesque de Camille Pert aussi bien que dans ses travaux théoriques. *Le Bonheur conjugal* se donne à lire comme un répertoire des opinions de l'auteure sur le mariage, le statut de la femme dans la famille et dans la société, ainsi que sur la maternité. Les mêmes thèmes sont, à un certain degré, abordés dans ses romans : *Vénale*, *Leur égale*, *L'Autel* et le cycle *La Petite Cady*. Tous ces livres comportent une analyse détaillée du sort de la femme, soit dans le contexte familial, soit social ou les deux ; l'aspect didactique qu'on peut y retrouver ne constitue pas de leçon édifiante, mais il semble dévoiler les problèmes sociaux dans l'esprit de l'engagement littéraire. De plus, nous pouvons noter que les perspectives sur lesquelles s'érige l'œuvre de Pert semblent bien solidifiées dès le début de sa carrière. Si, parfois, elle brise le schéma narratif, c'est sans doute pour mettre en relief quelque problème important. Néanmoins, Pert reste modérée voire traditionnelle dans ses opinions progressistes – un oxymore qui résume assez précisément tant son œuvre que sa vie. Mariée deux fois, mère de deux fils, active socialement et réputée dans le monde littéraire, elle reste quelque part à la frontière de ce qu'Anna Lampérière appelait le destin « normal » et « anormal » de la femme²⁹ ; partisane du mariage, Lampérière appréciait au même temps l'esprit libre des femmes solitaires et les encourageait à l'activité économique et intellectuelle³⁰. L'œuvre de Camille Pert paraît transmettre un message pareil.

Bibliographie

- Abastado, Claude, « Introduction à l'analyse des manifestes », *Littérature*, 1980, n° 39
Annuaire des gens de lettres et des dessinateurs, 1^{er} janvier 1905
 Epstein, Anne R., « Pas “tout à fait des nôtres” : Anna Lampérière et les féministes au tournant du XX^e siècle », in *Les féministes de la première vague*, éd. C. Bard, Presses Universitaires de Rennes, 2015
 Freud, Sigmund, *The Neuro-Psychoses of Defence*, p. 304-306. <https://s3.amazonaws.com/arena-attachments/423697/5e2a3fb2d5db79593e4ec15448c36cc4.pdf>, consulté le 15.12.2024.
 Hustache, Pierre, compte rendu du *Roman populaire français (1789-1914)* de J. C. Vareille, *Romanisme*, 1994, n° 86
L'Alliance universelle du 1^{er} mars 1936

²⁹ A. R. Epstein, « Pas “tout à fait des nôtres” : Anna Lampérière et les féministes au tournant du XX^e siècle », *Les féministes de la première vague*, éd. C. Bard, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 79.

³⁰ *Ibid.*

La Jeunesse, Ernest, *Le Journal*, 24 avril 1898

La Plume du 1^{er} juin 1901

Mesch, Rachel, « *Femina, La Vie heureuse et le féminisme littéraire de la Belle Époque* », in *La Littérature en bas-bleus. Tome III. Romancières en France de 1870 à 1914*, éd. A. Del Lungo et B. Louichon, Paris, Garnier, 2017

Olivier-Martin, Yves, *Histoire du roman populaire en France, 1840-1980*, Paris, Albin Michel, 2015

Pert, Camille, *Divorce de Cady*, Paris, Renaissance du livre, 1914

Pert, Camille, *L'Autel*, Paris, Société d'Éditions Littéraires et Artistiques, 1907

Pert, Camille, l'opinion à propos du divorce, *La Liberté*, 1^{er} novembre 1902

Pert, Camille, *La Petite Cady*, Paris, La Renaissance du Livre, 1909

Pert, Camille, *Le Bonheur conjugal*, Paris, Simonis Empis, 1905

Pert, Camille, *Leur égale*, Paris, Simonis Empis, 1899

Pert, Camille, *Vénale ou mœurs modernes*, Paris, éditeur Victor-Havard, 1892

Rocheffort, Florence, « La problématique féministe de la différence des sexes au tournant du siècle », in *EPHESIA. La place des femmes*, Paris, La Découverte, 1995

Saluces, Léon, *Les Droits de l'homme*, 1^{er} avril 1899

Servoise, Sylvie, *La littérature engagée*, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2023

Waelti-Walters, Jennifer, *Feminist Novelists of the Belle Epoque: Love as a Lifestyle*, Bloomington, Indiana University Press, 1990

White, Nicholas, « Parallel Lives and Novel Series: French Women's Writing on Divorce from the Second Empire to the First World War », in *After Intimacy. The Culture of Divorce in the West since 1789*, Oxford, Peter Lang Verlag, 2007

Weronika Lesiak – doctorante à l'École Doctorale des Sciences Humaines à l'Université de Łódź. Elle prépare sa thèse sur l'œuvre romanesque de Camille Pert. Ses recherches concernent la littérature à la charnière des XIX^e et XX^e siècles ; elle s'intéresse particulièrement aux questions génériques liées au roman – surtout au roman populaire, engagé et au roman de formation – ainsi qu'au féminisme.